



NOUVEAUX MÉDIAS :

« Certainement tous non contributeurs » !

Paris le 29 novembre 2012

LA CGT DIT NON aux pressions contenues dans le « Tous potentiellement contributeurs » et le volontariat !

Aucun-e salarié-e dans l'état de nos contrats, de notre Convention Collective et de l'absence d'accord sur les Nouveaux Médias ne peut et ne doit être contraint-e à ces nouvelles tâches.

Si votre encadrement faisait pression, même indirectement, vous aurez le droit du travail, l'inspection du travail et la CGT pour vous défendre !

La CGT appelle tous-tes les salarié-es à ne pas participer au « Tous contributeurs », y compris si le-la salarié-e a suivi « la formation » non qualifiante mise en place par la direction avant même tout accord !